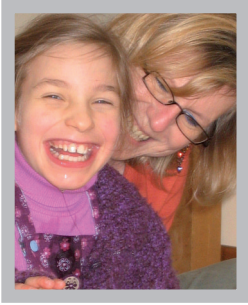




Interview de Pascale Frappeau, musico-thérapeute



Pascale Frappeau est musico thérapeute. Sa vocation vient d'un désir d'aide pour son prochain. Son approche de la musique comme médiateur, apporte un espace de récréation et de création. L'enfant ou l'adulte handicapé se sent comme enveloppé par la musique dans laquelle il respire. La richesse issue de la relation d'aide aux enfants handicapés, démontre pour Pascale Frappeau, l'importance de la musique comme moyen de communication en tant que source de joie et d'émerveillement, dans un univers en souffrance.

Rencontre avec l'univers de la musicothérapie. Pascale me reçoit dans un vaste salon ouvert, autour d'un thé. Un peu intimidée par l'idée de l'interview, mais très à l'aise elle répond aux questions. Passionnée par son métier d'aide à autrui, elle décrit avec précision cet univers musical. Elle habite pleinement ses mots, qui vous enveloppent comme le son. Au coeur de la musicothérapie c'est plus qu'une thérapie qu'elle propose, c'est un lien d'amour avec soi-même.

Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 45 ans et je suis mère de trois enfants. Ma profession est musicienne et musico thérapeute. Je travaille en profession libérale et dans des structures pour enfants et jeunes handicapés. Les structures dans lesquelles je travaille actuellement, le handicap concerne plutôt la déficience intellectuelle, qui est principalement due à la défaillance du milieu social. Ce sont des enfants qui n'ont pas un environnement familial propice à leur développement, et qui de ce fait, se retrouvent en institution avec un handicap, une déficience intellectuelle. Souvent ces enfants sont issus de familles où les parents sont eux-mêmes déficients. Dans le cadre de ce handicap, c'est davantage le contexte qui intervient en rejaillissant sur l'enfant.

Pouvez-vous nous préciser en quoi consiste la musicothérapie ?

C'est une thérapie qui aide l'enfant à se structurer, c'est une thérapie de soutien et d'étayage, qui aide à se construire, et qui utilise le médiateur musical. Donc, cela concerne surtout les personnes qui ont du mal à verbaliser. Les personnes à ce moment-là s'expriment au travers du médiateur musical. Cette thérapie est aussi intéressante pour les personnes qui ont accès à la

parole, mais qui ne se voient pas dans une psychothérapie de face à face avec un thérapeute. Au travers du jeu musical une certaine forme d'expression va se faire et cela va amener le patient à parler de sa propre histoire. Dans le cas de ces jeunes c'est davantage au travers du jeu musical. Ils vont prendre, petit à petit, conscience de leurs empêchements, de leurs blocages à pouvoir s'exprimer, à entrer en relation. En général ce sont des problèmes de communication, de relation, de confiance en soi et de narcissisation, d'image négative de soi, de dévalorisation. Et c'est au travers du jeu, que l'on essaye de reconstruire tout cela, pour pouvoir s'exprimer. À ce moment-là la verbalisation n'est pas si importante. Ce qui est important c'est l'expression au travers du jeu musical.

Quelle est la relation entre la musique et l'enfant porteur de déficience ?

En fonction de l'objectif qui est posé au départ il y aura un travail bien spécifique. On va travailler le dialogue, la créativité, des tas de choses qui font que l'on va s'exprimer d'une certaine manière. Ce principe-là vient d'un grand psychanalyste qui se nomme Winnicott. L'état de l'enfant et la mère c'est l'état fusionnel au départ, et l'enfant ne se différencie pas de la mère, il ne fait qu'un avec elle. Progressivement l'enfant va prendre conscience par l'absence de sa mère, qu'il est *un*, mais il a encore besoin de sa mère tout en apprenant à se différencier, à s'autonomiser, ce sont les prémices bien sûr. Puis en tant qu'adulte, on est censé accéder le plus possible, vers l'individualisation. Donc la musicothérapie va travailler ces trois points.

Au départ avec un enfant qui a de gros problèmes, on va beaucoup travailler l'aspect fusion. Parce qu'il n'a pas bénéficié d'une sécurité optimale étant petit pour son développement.



Donc on va jouer avec l'enfant, et les sons vont tellement se mêler, se mélanger qu'on ne saura plus identifier l'enfant des sons qui est qui. Donc l'enfant va être dans un bain musical; il va être enveloppé. Avec certains enfants, il faut rester à ce stade un long moment. Pour un enfant qui a été séparé très tôt de sa mère ou qui a été battu, ou qui a été de famille d'accueil en famille d'accueil, ce travail est fondamental pour pouvoir ensuite accéder à la phase 2.

Il aura besoin de beaucoup de sécurité pour pouvoir ensuite se dissocier, et pouvoir explorer sa propre créativité. Puis il apprendra à prendre des initiatives et à rentrer dans un jeu de questions réponses.

La musicothérapie recrée le contexte sécurisant de la relation entre l'enfant et la mère. L'enfant retrouve foi en lui et en sa propre existence. La musique est un moyen privilégié puisque dans le ventre de la mère, déjà l'oreille se forme dès le premier mois. Le cri au moment de la naissance vient signifier la séparation avec le milieu que représente le ventre de sa mère.

Pourquoi êtes-vous devenue musico thérapeute ?

C'est la rencontre avec mon professeur de musique qui m'a donné le goût du piano. C'est quelqu'un que j'ai beaucoup aimé. Je voulais depuis l'âge de 9 ans, enseigner le piano. Mais cela ne s'est pas fait de cette manière-là. Adulte suite à une dépression, et grâce à un médecin, je me suis réorientée vers le piano. Suite à cela j'ai commencé des formations de musico thérapeute.

En quoi la musicothérapie est une aide pour les enfants porteurs de déficiences ?

Le contexte de musicothérapie nécessite une prescription médicale, ou une demande formulée par une personne. Il faut un objectif de soin avec un protocole, et un cadre vraiment précis. Cette thérapie apporte beaucoup de joie, de légèreté, elle stimule énormément. Elle apporte beaucoup de plaisir, de par son aspect très ludique. Et les personnes sont tellement dans des souffrances morales que c'est essentiel d'apporter un peu de lumière et de joie. C'est un tel moyen d'expres-

sion que cela apporte une grande joie.

Quelle relation avez-vous avec les personnes porteuses de handicaps ?

Je me sens bien avec les personnes handicapées, parce que l'on va à l'essentiel. Il n'y a pas de futilités, de superficialité, de paraître. On va au coeur du sujet, la personne est différente, on voit tout de suite qu'elle est en souffrance, on voit sa souffrance et l'on peut entrer en contact avec elle..

Comment pourriez-vous définir le droit au répit ?

Avoir droit au répit, c'est pouvoir souffler, récupérer, vivre autre chose, sortir du contexte, aller au concert, prendre son bain, passer à autre chose. Prendre du temps pour soi, faire le silence. Apprendre à laisser son enfant pendant quelques heures à des personnes de confiance et se déculpabiliser de vouloir penser à soi. Commencer par une heure ou deux, puis voir comment cela se passe pour l'enfant et pour les parents et pour la fratrie. Il faut penser au futur, c'est-à-dire au fait que nous sommes mortels et qu'il faut penser à l'enfant lorsque les parents ne seront plus là. Il faut sortir de la relation fusionnelle et permettre l'accès à l'autonomie.